



Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma

Quartier Klemat - 2^{ème} Arrondissement
 Rue 3258 - Porte 63, N'Djamena, Tchad
 Tel: +235 (0) 99 257 947
zakoumainfo@africanparks.org
www.africanparks.org

PROCES VERBAL

De concertation/sensibilisation/information et validation des règles de gestions et des limites du corridor de faune Ouest

Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma

Le samedi vingt (20) du mois de Mai de l'an deux mille vingt-trois (2023), s'est tenu à Chinguil, canton Daguela, Département de Bahr Signaka, Province du Guera, un atelier de concertation/sensibilisation/information et validation des limites et des règles de gestion du corridor de faune Ouest, situé entre le Parc National de Zakouma (PNZ) et la Réserve de Faune de Siniaka Minia (RFSM), dont une partie (environ 1675km²) est située dans la Réserve de Faune du Bahr Salamat et une partie (environ 1413km²) est située dans une zone banale.

Cette réunion a fait suite à une démarche engagée depuis 2008 d'information, conscientisation et concertation sur la création du corridor écologique de faune sauvage dit « ouest » permettant aux éléphants et à la grande faune de Zakouma de disposer d'espaces naturels et corridors de migration intacts.

L'atelier a été animée par Mahamat Moussa DJAZOULI, chef de service communautaire du PNZ. La langue de l'atelier choisie a été l'arabe tchadien. La Présidence et le rapportage ont été tenus par, le Sous-préfet de Chinguil, Monsieur Moussa KEBBIR GAMANE, Monsieur Adoum MAHAMAT BOUTOU, Professeur au CEG et l'Animateur de l'association des jeunes pour le Développement de Dar Goula (AJDDG)

Lors de cet atelier, il a été :

- Rappelé la démarche et les engagements prises lors des ateliers de validation du plan de gestion de Zakouma en 2008 et du PUT en 2015 et les dispositions légales et réglementaires ;
- Rappelé les avantages de la création du corridor de faune et les conséquences du non-respect ;
- Présenté les règles du corridor, la méthode de matérialisation et de sensibilisation ;
- Présenté la limite retenue du corridor (carte et description) ;
- Rappelé le rôle et responsabilité de l'Etat et d'APN dans le GEFZ ;
- Expliqué les actions que mèneront l'Etat, APN et les partenaires pour accompagner la création du corridor, et notamment les impacts sur les habitants ;
- Expliqué le futur statut qui sera associé au corridor (extension de la Réserve de Faune du Bahar Salamat à la zone banale) ;
- Rappelé les rôles et responsabilités de chacun dans la préservation et le respect du corridor.

A l'issue de l'atelier tenue ce jour, nous les représentants de la population et autorités en présence, après avoir entendu et compris les explications de l'équipe d'APN sur les règles



et les limites géographiques du corridor, et après avoir fait des observations et demandé des clarifications,

Donnons notre consentement libre, informé et préalable à la création du Corridor de faune ouest selon les limites et règles proposées, et à sa matérialisation par : la peinture sur les arbres et la fixation des panneaux de sensibilisation entre Koutoutou et Kalala.

Les commentaires/observations de l'administration et chefferie traditionnelle ont été les suivants :

- 1- Le sous-préfet et le chef de canton ont demandé à APN de continuer avec la sensibilisation des communautés sur l'usage du corridor et la remonté des informations sur les pratiques non respectueuses des règles/activités dans le corridor ;
- 2- Le chef de canton s'engage à interdire l'installation des nouveaux villages et champs dans la zone de conservation avec l'appui de l'administration ;
- 3- Les autorités s'engagent à concrétiser l'extension de la RFBS ;
- 4- Les autorités s'engagent à délocaliser volontairement le campement saisonnier agricole de Domoti en dehors du corridor.

Nous les participants avons également porté à connaissance d'APN et des autorités les observations/recommandations suivantes :

- 1 Favoriser le recrutement des autochtones pour la main d'œuvre non qualifiée et qualifiée nécessaires aux travaux et activités à réaliser dans les communautés riveraines et le corridor de faune ;
- 2 Informer la population sur les projets à venir ;
- 3 En cas de dévastation des champs, ou autres biens, nous demandons qu'APN prend en compte les dégâts causés par la faune qui ne dépassent pas 100 000 FCFA ;
- 4 Réinstaller la Radio communautaire de Chinguil ;
- 5 Construire des écoles et créer des écoles nomades ;
- 6 Clôturer le CEG de Chinguil par de grillage ou haie vive ;
- 7 Renforcer la structure sanitaire de Chinguil ;
- 8 Signer des accords sociaux avec les nomades/transhumants de la zone.

Le présent Procès-Verbal a été intégralement lu (traduit en arabe tchadien) aux participants de la présente réunion.



Fait à ... 20/05/23 ... le.....

Pour les habitants du village

Le(s) chef(s) de village

Djibrine Hamit

Le(s) chefs(s) de terre

Djamil Charia

Les chefs des cantons



Abelouaye MOUNIAR Djibrine

Pour les populations transhumantes et nomades, leurs représentants :

[Handwritten signature]

ANNOUR BOURMA

Pour l'ETAT

Les autorités administratives

le sous-préfet MOUSSA Lebbit GAMANE

Les représentants du MEPDD

Pour APN

[Handwritten signature]

Annexes

- Rapport socio-économique en vue de l'extension de la Réserve de Faune de Bahr Salamat
- Données et cartes sur la migration de la faune dans le corridor ouest
- Carte du corridor de faune ouest
- Photos de la réunion



**Liste de présence à l'atelier de concertation et de validation du Corridor
Ouest**

	Nom et prenom	Fonction	Provenance	Contacts	Signature
1	MOUSSA Kebir	Sous-pref	Chingui	91-03-15-15	
2	Abdoulaye Moctar	chef. cant.	Dagoula	99549711	
3	CAROCCHINI RICCARDO	DIRECT. DEP. COORDONAUT.	ZAKOUMA	66711699	
4	Makouat Akouat	Compagnon	Chingui	99636633	
5	Idriss Bamboyo	Directeur du CEG	Chingui	99445270	
6	Hauit Akouat	CS Environnement	Chingui	92-56-29-19	
7	Adoum Mhat	Prof. Chargé de cours.	Chingui	95-95-9911	
8	Abdouramane Difane	Attaché de presse et pot	Chingui	98887624 68644389	
9	DEPE Dramane	Directeur d'écologie	Koutoutou	98134648	
10	BRAHIM Moctar	ANIMATEUR	ZAKOUMA	62313357	
11	Makouat Souleymane	Barbier	CHINGUI	91902532	
12	Moussa Karim	cloude	Kalaha	91368330	
13	BAMBOYO HISSA	inspecteur	CHINGUI	99986751	
14	Akouat Akouat	cloude	COUCOUCI	99817268	
15	FARISS IDRIS	ANIMATEUR ASDA-C	ZAME	98184247	
16	Souleymane Akouat	Représentant Kouroung	Kouroung		
17	Souleymane Brahi	Boulanger	CHINGUI	96983966	
18	Adoum HISSA	cloude	IBIR	66586950	
19	Moussa Adou	cloude	IBIR	66150920	

**Liste de présence à l'atelier de concertation et de validation du Corridor
Ouest**

	Nom et prenom	Fonction	Provenance	Contacts	Signature
20	DJIBRINE HAMDIN	BOULAMA	Koutoutou	92819522	
21	DOUVCOUS BAOU	BOULAMA	Boulou		
22	MOUSSA IDILIM	BOULAMA	OKOUH		
23	SEID HAMZA	BOULAMA	BASSA Boli		
24	RAMADAN BARH	BOULAMA	AMBILET		
25	BRAHIM HAROUN	chef de terre	Koutoutou		
26	MAZ Goul Mbassa	chef de terre	Coz		
27	SALEH HISSEIN	CHEF de terre	AMBoulet		
28	ABDOULAYE IBRAHIM	BOULAMA	COUME		
29	HISSEIN FACHIR	BOULAMA	COUME	92987117	
30	ADEF SAKAIROUNE	BOULAMA	COUME	95936156	
31	IBRAHIM KHALIL	CHEF de terre	COUME	92808959	
32	MAHAMAT ZENE HAROUN	REpresentant BOULAMA	AM-OUROUK	68356702	
33	AWAT FADOU	CHEF DE TERRE	IBIR	66452218	
34	RAMAT DJARMA	REpresentant BOULAMA	IBIR		
35	HAMO MAHAMAT	REpresentant BOULAMA	IBIR	93282468	
36	SOUMAIN ADOUD	BOULAMA	KALALA	92806337	
37	YAHYA ADOUD	CHEF DE TERRE	KALALA	97395308	
38	MAHAMAT NOUR MOUKA	BOULAMA	KALALA	99457104	

